

CITÉACADÉMIE

CFA DE RÉCRÉA • FORMATIONS AUX MÉTIERS DU SPORT

BPJEPS AAN

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

Titre de niveau IV reconnu par l'Etat | Inscrit au RNCP n°36248 | Code NSF 335
Délivré par le Ministère des sports | Formation dispensée par Citéacadémie

Le titulaire du BPJEPS AAN évolue dans le milieu aquatique, au sein d'une structure ou en tant qu'auto-entrepreneur.

Il assure les fonctions suivantes :

- Assure la **sécurité** des pratiquants et des lieux de pratique ;
- Dispense l'**enseignement de la natation** auprès des différents publics ;
- Encadre les **activités aquatiques** ;
- Participe à l'**animation générale** d'un centre aquatique.

OBJECTIF :

Devenir maître-nageur sauveteur (MNS).



PROGRAMME DE LA FORMATION :

6 modules de formation :

- 1 Concevoir un projet pédagogique dans le domaine des activités aquatiques et de la natation.
- 2 Organiser la sécurité des activités aquatiques.
- 3 Conduire des actions d'éveil, de découverte et d'apprentissage.
- 4 Assurer la sécurité d'un lieu de pratique et des pratiquants.
- 5 Participer au fonctionnement de la structure.
- 6 Connaître la dimension éducative et citoyenne de la profession de maître-nageur sauveteur.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS :

UC1 : encadrer TOUT PUBLIC dans tout lieu et structure.

UC2 : mettre en œuvre un PROJET D'ANIMATION s'inscrivant dans le projet de la structure.

UC3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage pour un public de 4 à 6 ans dans le champ des ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

UC4 : mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.



ADMISSION :

Conditions d'accès :

- Attestation de formation aux premiers secours (PSE1 ou PSE2) ;
- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) en cours de validité ;
- Attestation de réussite 400m nage libre en moins de 7min40s ;
- Certificat médical d'aptitudes à l'activité physique.

INSCRIPTION :

Modalités d'accès :

- Sur dossier + entretien de motivation + épreuve écrite.
- Dossier téléchargeable sur notre site internet ou sur demande.

STATUT PENDANT LA FORMATION

- Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage en alternance avec des semaines complètes en entreprise et en formation.

ALTERNANCE EN ENTREPRISE

Nous proposons des alternances dans les CENTRES AQUATIQUES RÉCRÉA partout en France.



35h par semaine soit 1 015h en entreprise :

- 350h de pratique pédagogique et scolaire
- 250h d'aqua-activités
- 250 de surveillance bassin et de sécurité
- 151h consacrées au projet événementiel

DURÉE DE LA FORMATION

12 mois

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Épreuves en centre de formation et en structure d'alternance évaluées par une commission d'évaluation certifiée DRAJES.

Le diplôme est attribué par la DRAJES et l'Académie d'Île de France.

Le lieu de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et adapte son dispositif d'accueil en fonction des situations.

CERTIFICATION

Titre délivré par le
Ministère des Sports.



FRAIS DE FORMATION

- En alternance : prise en charge par l'entreprise
- Autre : sur devis personnalisé à contact@citeacademie.fr

LIEU DE FORMATION

Installé au sein du Centre National des Sports de la Défense, Citéacadémie bénéficie d'installations sportives haut de gamme avec :

- Un espace aquatique
- Un espace fitness
- Un restaurant
- Des hébergements en chambre double



Gare de Lyon – Ligne R Direction Montargis
Arrêt Fontainebleau / Avon
OU
RER D – Arrêt Melun puis Ligne R
Arrêt Fontainebleau / Avon



Ligne 2 et 3 au départ de la gare de
Fontainebleau / Avon Arrêt Rocher
d'Avon



contact@citeacademie.fr

Site du CNSD, 1 rue des Archives
77 300, Fontainebleau
02 31 73 20 10